



## MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2020

Séance extraordinaire du Conseil Municipal de la Municipalité de Saint-Calixte, tenue le 7 décembre 2020 à 19 h.

Dans le contexte de la 2<sup>e</sup> vague de la pandémie (COVID-19) il est dans l'intérêt public pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que cette séance soit tenue à huis clos.

### ORDRE DU JOUR

1. Présences
  - Présentation du budget de fonctionnement de l'année financière 2021
  - Présentation du programme triennal d'immobilisations
2. Adoption du budget de fonctionnement 2021
3. Publication du document explicatif du budget 2021
4. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023
5. Période de questions  
EXCEPTIONNELLEMENT les questions doivent être reçues à la municipalité avant 16 h le 7 décembre 2020, par courriel à [reception@mscalixte.qc.ca](mailto:reception@mscalixte.qc.ca). Les questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisations.
6. Levée de la séance